

LA DOUANE ET LA LUTTE CONTRE LES FLUX FINANCIERS ILLICITES :
PLAN D'ACTION DE L'ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Introduction

Il a été largement reconnu que les flux financiers illicites (FFI) entravent le développement durable et constituent une menace directe pour la sécurité politique et économique dans le monde. La perte de capitaux due à la corruption, au crime organisé, à l'exploitation illégale des ressources naturelles, à la fraude dans les échanges internationaux et à l'évasion fiscale, privent les pays de recettes vitales qui, sinon, pourraient être utilisées pour développer les infrastructures, fournir les services sociaux de base et investir dans des projets aux fins de la création d'emplois.

En s'appuyant sur les activités de développement, les FFI contribuent à perpétuer la pauvreté persistante et la perception d'un climat de corruption et de mauvaise gouvernance susceptibles de conduire à l'instabilité politique. Alors que, d'une part, les FFI perturbent les activités du gouvernement visant à mobiliser les ressources nationales, ils peuvent, d'autre part, servir à financer des activités criminelles ou terroristes.

En tant que première ligne de défense aux frontières, la douane a un rôle important à jouer dans la lutte contre les flux financiers illicites, tout en veillant à faciliter le commerce légitime. L'utilisation abusive du commerce aux fins des mouvements des flux financiers illicites, ainsi que le mouvement physique transfrontalier d'argent, sont des domaines qui se rapportent directement aux compétences et à l'expertise de la douane et qui font l'objet de mesures fortes en matière de lutte contre la fraude.

Contexte

Le Communiqué des chefs d'Etat et de gouvernement du G20, diffusé à l'issue du Sommet tenu à Hangzhou, Chine, en septembre 2016, a mis en évidence l'importance de la lutte contre les FFI transfrontaliers résultant d'activités illicites. Plus précisément, le paragraphe 36 du Communiqué accueille avec satisfaction la communication et la coordination avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD) en vue de lutter contre les flux financiers transfrontaliers résultant d'activités illicites, notamment la fausse facturation délibérée dans le commerce.

L'OMD a accueilli favorablement l'opportunité qui lui était donnée de contribuer aux travaux du G20 et a examiné activement les possibilités en matière de coopération avec le G20 en ce qui concerne la mise au point d'un rapport d'étude sur les flux financiers transfrontaliers résultant d'activités illicites, y compris en débattant de cette question lors de la session de sa Commission de politique générale en décembre 2016.

Situation actuelle : Plan d'action de l'OMD

Dans le prolongement des échanges de vues entre les Membres de l'OMD, une stratégie de l'OMD de lutte contre les flux financiers illicites a été envisagée. L'OMD a mis au point un plan centré sur divers axes de travail :

1. Recherche

- 1.1. L'OMD réalisera des recherches sur la problématique des FFI, vue sous l'angle douanier, notamment dans le domaine de la fausse facturation dans le commerce. Le rapport d'étude analysera la problématique des FFI, décrira les instruments et outils de l'OMD qui traitent des FFI et recueillera les bonnes pratiques et études de cas à ce sujet.
- 1.2. Via ses organes de travail existants, l'OMD assurera le suivi des technologies et tendances émergentes, telles que l'utilisation accrue du commerce électronique et des cryptomonnaies, et elle identifiera les outils qui permettent à la douane de les traiter.

2. Développement/amélioration d'outils et d'instruments

- 2.1. Mettre au point les Directives OMD sur la fausse facturation dans le commerce pour aider la douane à identifier les cas de sous-évaluation et de surévaluation des marchandises, encourageant et renforçant les démarches axées sur la gestion des risques et le contrôle a posteriori.
- 2.2. Evaluer la création éventuelle d'une plate-forme OMD d'échange d'informations commerciales pour mettre à disposition de ses Membres une analyse des écarts.
- 2.3. Fournir des orientations concernant l'adoption de procédures et mécanismes solides de lutte contre les FFI, y compris le déploiement de technologies en vue d'en accroître l'efficacité.

3. Coopération/Coordination entre et parmi les administrations des douanes et leurs partenaires stratégiques

- 3.1. Promouvoir l'échange d'informations entre les douanes, en recourant aux outils de l'OMD et en continuant à les améliorer, selon le cas.
- 3.2. Encourager une plus grande coopération entre la douane et les administrations fiscales, tel qu'indiqué dans les Directives OMD sur la coopération entre la douane et les administrations fiscales.
- 3.3. Renforcer la coopération entre l'OMD et le Groupe d'action financière (GAFI) en vue de promouvoir l'échange d'informations entre la douane, les Cellules de renseignements financiers (CRF), les entités de lutte contre le blanchiment et les institutions financières, ce qui donnera à la douane un accès à diverses sources de données, telles que les Déclarations d'opérations suspectes et les Déclarations d'opérations en devises.

4. Développement des capacités et des compétences essentielles au sein de la douane

- 4.1. Continuer à fournir un renforcement des capacités aux Membres de l'OMD par le truchement de son Dossier Recettes pour un recouvrement juste et efficace des recettes.
- 4.2. Fournir une formation en matière de détection et de prévention de la contrebande d'espèces.
- 4.3. Encourager les Membres de l'OMD à obtenir un mandat en vue d'enquêter sur les FFI ou à nouer une coopération formelle ou un accord-cadre avec les autorités pertinentes.
- 4.4. Promouvoir une spécialisation et l'affectation de ressources spécifiques au sein de la douane pour lutter contre les FFI.

5. Activités opérationnelles

- 5.1. Continuer à organiser des opérations portant sur la fausse facturation et le mouvement d'espèces et d'instruments négociables au porteur.
 - 5.2. Encourager les Membres de l'OMD à participer à des activités conjointes avec d'autres autorités compétentes, telles qu'opérations, ciblage, échange d'informations et exploration de données/analyse de données.
-